



Résiliation abusive contrat abonnement téléphonique

Par **Fanfan09**, le **15/06/2016** à **23:00**

Bonsoir ;
Je suis commerçant et le téléphone est un de mes principaux outils de travail (prise de rendez-vous) . Depuis 3 jours mon opérateur téléphonique vient de me résilier mon abonnement , je ne peux donc plus appeler ni être joignable par mes clients et je me retrouve sans travail depuis ce début de semaine .
Après avoir contacté l'opérateur téléphonique , celui-ci m'informe qu'un autre opérateur lui aurait donné l'ordre de couper ma ligne . Il se trouve que je n'ai jamais eu l'intention de résilier mon contrat chez Orange et je n'ai pas non plus contacté d'autres opérateurs téléphonique avec qui j'aurais pu ouvrir un nouveau contrat .
Précision : Les paiements sont à jour bien sûr .
Je suis vraiment surpris qu'un tel désagrément peut se produire aussi facilement et de la part d'un grand groupe comme celui-ci .
Devant mon mécontentement un conseiller Orange m'a promis une remise en service de ma ligne sous 48 H ce qui me paraît très long comme délai ; Passé ces 48 H je n'ai toujours pas de réseau de téléphone .
Mes clients appellent et ont comme réponse au bout du fil un répondeur leur indiquant que le numéro demandé n'est plus attribué .
Certains se demandent si mon entreprise est toujours existante !
Je suis victime d'une perte d'exploitation et d'une atteinte morale , je ne peux chiffrer tout cela et ne sais plus comment faire pour retrouver ma ligne et me défendre .
Si vous pouviez m'aider , je vous en serais très reconnaissant .
Merci de votre aide .